

Cote du document: EB 2015/LOT/G.5
Date: 11 septembre 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie pour le Programme de développement de filières inclusives par le biais de la coopération Sud-Sud dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Abdelkarim Sma
Économiste régional principal
Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
téléphone: +39 06 5459 2500
courriel: a.sma@ifad.org

Khalida Bouzar
Directrice
Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
téléphone: +39 06 5459 2321
courriel: k.bouzar@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du
Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: Approbation

Contenu

Première partie – Introduction	1
Deuxième partie – Recommandation	2

Annexe

Programme de développement de filières inclusives par le biais de la coopération Sud-Sud dans la région POAN

Appendice

Results-based logical framework

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie pour le Programme de développement de filières inclusives par le biais de la coopération Sud-Sud dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, telle qu'elle figure au paragraphe 5.

Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie pour le Programme de développement de filières inclusives par le biais de la coopération Sud-Sud dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

Première partie – Introduction

1. Dans le présent rapport, il est recommandé d'octroyer un don du FIDA de 1,5 million d'USD au titre du guichet mondial/régional à l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie pour le Programme de développement de filières inclusives par le biais de la coopération Sud-Sud dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. La proposition de don figure en annexe au présent rapport.
2. Les dons du FIDA ont pour but d'élargir et de valoriser significativement le soutien apporté à l'agriculture paysanne et à la transformation du monde rural, contribuant de la sorte à l'éradication de la pauvreté rurale, au développement de l'agriculture durable ainsi qu'à la sécurité alimentaire et à la nutrition à l'échelle mondiale. Pour atteindre ces objectifs, les dons du FIDA doivent respecter les trois principes fondamentaux suivants: i) apporter une contribution significative à un bien public national, régional ou mondial en rapport avec le mandat du FIDA; ii) se concentrer sur les interventions pour lesquelles le financement sous forme de dons offre clairement une valeur ajoutée et un avantage comparatif par rapport aux prêts ordinaires; et iii) ne pas se substituer aux ressources ordinaires du budget administratif du FIDA.
3. Les objectifs du financement du FIDA sous forme de dons sont les suivants: i) promouvoir des démarches et des technologies innovantes, utiles aux pauvres et se prêtant à une reproduction à plus grande échelle pour accroître l'impact; ii) renforcer les capacités institutionnelles et politiques des partenaires; iii) accentuer le plaidoyer et l'engagement dans les politiques; et iv) générer des savoirs et les partager au profit de l'impact de développement. Les populations rurales pauvres et leurs organisations devraient être au cœur de chaque proposition de don afin que le FIDA remplisse son mandat en aidant ces populations à améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition, à accroître leurs revenus et à renforcer leur résilience.
4. Le programme proposé est conforme au but stratégique et aux objectifs du financement du FIDA sous forme de dons, tels qu'énoncés dans la Politique du FIDA en matière de dons.

Deuxième partie – Recommandation

5. Je recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme de développement de filières inclusives par le biais de la coopération Sud-Sud dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, accordera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) à l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie, à l'appui d'un programme de quatre ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Programme de développement de filières inclusives par le biais de la coopération Sud-Sud dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

I. Généralités

1. La région Proche-Orient et Afrique du Nord englobe des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, tels que l'Algérie, et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure tels que Djibouti, le Soudan et les territoires palestiniens de Gaza et de la Cisjordanie. Les transitions et l'instabilité qui ont caractérisé ces dernières années prouvent combien il est urgent que les pays de cette région adoptent des stratégies durables de croissance économique susceptibles de réduire la vulnérabilité, de créer des possibilités d'emploi et de favoriser une transformation durable et sans exclusive du monde rural. À cette fin, il est essentiel d'inciter les agriculteurs à intervenir dans des filières agricoles rentables.
2. La présente proposition de don repose sur l'idée que, grâce à l'échange d'expériences entre des pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord dont le niveau de développement n'est pas le même, il sera possible d'accélérer le développement de filières et de créer des liens adéquats, adaptés aux portefeuilles d'investissement du FIDA dans la région. À l'heure actuelle, au Proche-Orient et en Afrique du Nord, les difficultés d'accès aux marchés et les obstacles à la création de filières constituent les principaux défis auxquels le groupe cible du FIDA se trouve confronté. Défis qu'il ne sera pas possible de relever en intervenant uniquement au niveau national, mais qui justifient l'adoption d'une approche régionale englobant les modalités de coopération Sud-Sud et visant à identifier des synergies entre les expériences propres à chaque pays.
3. Exploiter les opportunités qu'offre la coopération Sud-Sud fait partie intégrante du modèle opérationnel du FIDA. Le présent programme viendra compléter les initiatives en cours appuyées par le FIDA dans cette région, qui visent à optimiser l'utilisation des ressources techniques et financières au niveau régional, en fonction du niveau de développement de chaque pays.
4. Dans un premier temps, le programme sera mis en œuvre en Algérie, à Djibouti, au Soudan, à Gaza et en Cisjordanie. Dans ces trois derniers, des programmes de pays du FIDA sont en cours. L'Algérie, pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, a décidé en 2006 de ne plus recourir aux prêts du FIDA mais souhaite néanmoins vivement prendre part à des initiatives régionales menées dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Ce pays souhaite notamment partager les succès obtenus en termes de filières agricoles inclusives tout en bénéficiant de l'expertise du FIDA afin de renforcer ses instituts nationaux de recherche et de développement dans le secteur de l'agriculture pour que ceux-ci puissent jouer un rôle plus actif au niveau régional.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

5. Le présent don contribuera à la réalisation du mandat du FIDA au sens large, en particulier à la promotion d'une transformation durable et sans exclusive du monde rural grâce à une participation accrue aux filières agricoles. Il s'inscrit par ailleurs dans le droit fil du cadre stratégique du programme de dons pour 2015 et se rattache directement à l'un des domaines prioritaires du FIDA, qui est de favoriser le renforcement des liens entre les petits agriculteurs et les producteurs ruraux au sein des filières.
6. Compte tenu des écarts entre les pays participants en termes de revenus (notamment entre les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et ceux de la tranche inférieure) ainsi que de la diversité des modes de collaboration avec le FIDA (pour des pays non emprunteurs tels que l'Algérie et des pays emprunteurs

comme Djibouti), il sera possible de recueillir des expériences extrêmement variées s'agissant du développement de filières et, partant, de maximiser les possibilités de coopération Sud-Sud et d'apprentissage.

7. De plus, l'ensemble des savoirs générés par cette initiative viendra alimenter la connaissance des rapports entre milieu rural et milieu urbain ainsi que la documentation y relative lorsque ceci se rapporte aux filières agricoles inclusives dans la région. Ces savoirs seront mis à profit dans le cadre d'opérations du FIDA de plus grande ampleur afin que les petits exploitants soient mieux à même de bénéficier des avantages dérivant des changements profonds en cours dans la région, où la commercialisation et la standardisation des filières agricoles sont toujours plus dictées par la demande provenant des villes.

III. Le programme proposé

8. Le but global du programme est d'améliorer durablement la production et la rentabilité dans l'intérêt des ménages ruraux – petits agriculteurs, femmes, jeunes sans emploi et opérateurs de petites et moyennes entreprises. Ses objectifs sont les suivants: i) développer les filières retenues; ii) valoriser le savoir-faire local pour la transformation des produits agricoles et améliorer les conditions d'accès aux marchés; et iii) créer un centre d'excellence afin de favoriser les échanges sur les filières agricoles inclusives dans le cadre de la coopération Sud-Sud.
9. Le groupe cible est composé d'un large éventail de parties prenantes: petits agriculteurs, pêcheurs artisanaux, femmes et jeunes sans emploi, instituts nationaux de recherche et de développement. Il est prévu que le programme touche directement quelque 3 000 bénéficiaires grâce à la mise en œuvre d'activités de formation et de renforcement des capacités dans les pays participants. Par ailleurs, des facilitateurs de filières (jusqu'à concurrence de 60), membres des organismes d'exécution, seront formés pour garantir la pérennité des avantages générés par le programme.
10. Le programme, qui sera exécuté sur quatre ans, comprendra les trois composantes ci-après: i) renforcement des capacités des instituts participants et des membres du groupe cible; ii) mise à l'essai de modèles inclusifs pour les filières retenues dans les pays participants; et iii) gestion des savoirs dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

IV. Produits escomptés

11. On attend de ce programme les produits suivants:
 - i) Documentation et exploitation des enseignements pertinents tirés des expériences relatives aux filières. Les activités porteront essentiellement: au Soudan, sur la filière de l'élevage; à Djibouti, sur la filière de la pêche; et à Gaza et en Cisjordanie, sur la filière de l'huile d'olive. Le choix de ces filières est principalement dicté par la volonté de mettre à profit les interventions en cours du FIDA dans ces pays et, partant, de développer au maximum les liens entre les opérations financées grâce à des prêts et celles financées par des dons.
 - ii) Création d'un centre d'excellence au niveau régional. Une évaluation approfondie des besoins sera entreprise en vue de la création d'un centre d'excellence auprès de l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA), le bénéficiaire du don. Ce centre constituera une plateforme d'interaction, dans un premier temps entre les pays cibles, puis entre d'autres pays. La création de ce centre, qui s'insère dans la stratégie de retrait, vise à promouvoir la durabilité et à accroître l'impact par le biais de la reproduction à plus grande échelle.
 - iii) Renforcement de la capacité d'intégration des petits agriculteurs au sein des filières. La sélection des bénéficiaires directs sera effectuée de concert avec les institutions partenaires. Chaque pays participant bénéficiera de sessions de formation et d'une assistance technique sur mesure.

- iv) Les savoirs générés par les activités du programme, qui seront systématiquement recueillis, constitueront la base d'une série de publications.

V. Modalités d'exécution

12. Le bénéficiaire du don – l'INRAA – a été choisi parmi différents instituts algériens sur la base d'un processus de sélection transparent et compétitif dans le cadre duquel un examen institutionnel approfondi a été réalisé, et qui a permis d'établir que l'INRAA possédait le statut juridique adéquat et disposait des capacités internes et de la portée régionale nécessaires pour une mise en œuvre efficace du programme. Par ailleurs, il est ressorti de l'examen institutionnel que l'INRAA était à même de créer un centre d'excellence et un réseau pour les échanges Sud-Sud relatifs au développement de filières inclusives.
13. Dans chaque pays participant, les activités financées grâce au présent don seront mises en œuvre en collaboration avec les institutions gouvernementales, les instituts nationaux de recherche et de développement et d'autres partenaires de développement. Ces partenariats mettront à profit les compétences scientifiques et techniques nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.
14. Pour garantir un appui effectif au développement de filières inclusives, une évaluation préliminaire des besoins a été réalisée lors de la phase de conception afin de recenser les instituts possédant les compétences et les capacités requises. Une évaluation plus détaillée sera toutefois menée lors de la phase de démarrage pour s'assurer que tous les instituts participants disposent de l'expertise nécessaire en termes de développement de filières et pour recenser les besoins des principaux bénéficiaires. Des instituts collaborant déjà avec l'INRAA ont été retenus comme partenaires sur la base de leur expérience de travail avec l'Institut dans les pays visés (Djibouti, Soudan, Cisjordanie et Gaza).
15. Le centre d'excellence pour les filières agricoles inclusives constituera le principal dispositif destiné à garantir la viabilité institutionnelle. La création d'un tel centre fait partie intégrante de la conception du programme dans le but de consolider les premiers résultats obtenus par celui-ci. Pendant toute la durée du programme, il est prévu de former quelque 60 facilitateurs de filières, ce qui permettra de renforcer encore le centre d'excellence. Parmi ces facilitateurs, il y aura des membres du personnel des instituts partenaires existants, qui continueront à fournir des services d'appui au développement des filières après la clôture du programme.
16. Durant toute la période d'exécution du programme, à savoir 48 mois, l'INRAA sera responsable de sa gestion technique et financière et le FIDA en assurera directement la supervision.

VI. Coût et financement indicatifs du programme

17. Le coût du programme s'élèvera au total à 3,167 millions d'USD: un montant de 1,5 million d'USD octroyé par le FIDA et un cofinancement accordé par l'INRAA à hauteur de 1,667 million d'USD. Il est prévu que les instituts partenaires, dans les pays cibles, apportent une contribution en nature de 0,6 million d'USD.

Tableau 1
Coût par composante et par source de financement
 (en milliers d'USD)*

<i>Composante</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement</i>	<i>Total</i>
1. Renforcement des capacités des instituts participants et des membres du groupe cible	800	700	1 500
2. Mise à l'essai de modèles inclusifs pour les filières retenues dans les pays participants	500	600	900
3. Gestion de savoirs dans le cadre de la coopération Sud-Sud	200	367	767
Total	1 500	1 667	3 167

* Chiffres à arrondir en milliers.

Tableau 2
Coût par catégorie de dépenses et par source de financement
 (en milliers d'USD)*

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>FIDA</i>	<i>Cofinancement</i>	<i>Total</i>
1. Services de consultation	300	251	551
2. Équipement et matériel	50	180	230
3. Biens, services et intrants	150	170	320
4. Traitements et indemnités	120	366	486
5. Formation	600	450	1 050
6. Frais de voyage et indemnités	130	50	180
7. Frais généraux/frais de gestion	150	200	350
Total	1 500	1 667	3 167

* Chiffres à arrondir en milliers.

Results-based logical framework

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	Sustainable improved production and profitability for rural households, including small farmer households, women, unemployed youth and small and medium entrepreneurs.	Poverty reduction		The socio-economic and political environment is conducive to the implementation of South-South Cooperation
Objectives	<ul style="list-style-type: none"> - Development of territorialized Chains - Valorization of local know-how in terms of transformation of agricultural and improvement of market access conditions - Creation of a center of excellence to promote value chain exchanges and partnerships building among NENA countries in the framework of South-South Cooperation 	<p>Compared with the baseline situation (year 1 of the project):</p> <ul style="list-style-type: none"> A total of 3000 direct beneficiaries 1000 supplementary jobs created Increase of 30% of beneficiaries revenues Training of 60 Value Chain facilitators belonging to partners institutions 	<p>Surveys in the localities covered by the project</p> <p>Progress reports</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adequate support from local authorities - Adequate support of local facilitators - Existing local infrastructure (roads, rural roads and access roads)
Outputs	<p>Output 1. The lessons drawn from relevant Value Chain experiences are documented and valorized</p> <p>Output 2. The Regional Centre of Excellence is established</p> <p>Output 3. Small farmers' capacities for Value Chain integration are strengthened</p> <p>Output 4. Successful pilot models are implemented</p>	<p>Number of Value Chains experiences documented (at least 2 for each field of Value Chain)</p> <p>Regular meetings (at least 1 per year) of the Regional Excellence Centre's COPIL</p> <p>Regular meetings (at least 2 per year) of the Regional Excellence Centre's Scientific and Technical Council</p> <p>Number of partnerships established among actors at the end of the project (at least 8)</p> <p>Number of capacity building and exchange of experience workshops organized (at least 1 per country)</p> <p>Number of demonstration a and education sessions organized (at least 50)</p> <p>Surveys and participatory analysis (one per Value Chain)</p> <p>Number of pilot models (at least 1 per country) implemented</p>	<p>Study report</p> <p>Progress reports</p> <p>Surveys in the localities covered by the project</p> <p>Agreements documents</p> <p>Surveys in the localities covered by the project</p> <p>Evaluation workshop</p> <p>Survey</p>	